

MODULE 6

La représentation



Note : Dans ce module, nous utilisons le mot « regroupement » pour désigner un conseil d'école (ci-après CE) ou un comité de participation des parents (ci-après CPP) lorsque nous parlons de situations qui s'adressent aux membres de l'un ou de l'autre de façon générale.

Introduction

Comment avez-vous amorcé votre carrière de parent bénévole ?



Avez-vous participé à une activité ?



Avez-vous commencé par vous joindre au CE ?



Est-ce que vous vous êtes fait tirer l'oreille par votre amie Valérie avant d'atterrir dans une réunion où 50 % des propos vous passaient par-dessus la tête ?

Lorsqu'on participe à une nouvelle activité, on ressent parfois un malaise qu'on appelle le « syndrome de l'imposteur ». C'est une forme d'anxiété sociale qui nous amène à nous comparer aux autres et à nous dire qu'on ne fait pas le poids.

Se joindre à un CE ou à un CPP implique qu'on doit s'exprimer devant les autres et donner son opinion (en pensant qu'on en a une) dans un domaine qui ne nous est peut-être pas familier.

Pour gérer le syndrome de l'imposteur, il peut être utile de se dire que toutes les personnes autour de la table (ou de l'écran) ont aussi été « les petites nouvelles ou les petits nouveaux » un jour.

Après tout, comment verriez-vous vos capacités et vos accomplissements s'ils étaient ceux de quelqu'un d'autre ? Pas mal, n'est-ce pas ? (Répétez après moi : *je suis bonne/bon, je suis capable !*)

Dans votre regroupement, vous *représentez* les parents de la communauté scolaire. Au départ, il n'y a pas d'attente pour que vous fassiez mieux que la moyenne ou ayez plus de talent. On attend plutôt de vous que vous appreniez votre rôle et le rôle du regroupement (CE ou CPP), puis que vous apportiez votre contribution et vos idées.

REPRÉSENTANT(E)S DES AUTRES PARENTS

Il y a une autre réalité dont on parle moins : en tant que partenaires, les parents bénévoles représentent non seulement les parents, mais aussi l'école et la communauté scolaire. Votre choix de vous joindre à un regroupement comme un CE ou un CPP fait en sorte que vous

allez parfois prendre les devants, parler en public, échanger des informations, recevoir les questions des autres parents et transmettre de l'information.

Dans ce sixième module, nous explorons le rôle de représentation des parents dans nos regroupements.

Nous explorons aussi les liens de travail qui nous unissent à la direction de l'école et aux conseils scolaires, liens qui sont essentiels au succès de nos regroupements. Sur quelles bases établir un bon partenariat ?

Que veut-on dire par « représenter » ?

Il faut reconnaître que le fait de se joindre au regroupement vous démarque un peu des autres parents. L'éclairage sur vous est différent.

Dans les faits, cela signifie que les gens peuvent vous voir comme une ambassadrice ou un ambassadeur, sinon comme modèle au sein de la communauté scolaire.

Parents partenaires en éducation (PPE) a sondé les directions d'école pour connaître quels comportements sont plus propices à une bonne représentation. En voici une liste :

- Faire un effort pour communiquer en français sur les sujets qui concernent l'école ou le conseil scolaire;
- Participer activement aux réunions de son regroupement;
- Se tenir au courant des initiatives de l'école et du conseil scolaire;
- Quand l'occasion se présente, assurer un accueil chaleureux aux nouvelles familles;
- Poser des gestes d'inclusion envers les familles qui représentent diverses cultures et réalités;
- Saisir l'occasion de promouvoir les activités de l'école et du conseil scolaire;
- Lors de prise de parole au nom du regroupement, se préparer en conséquence;
- Pour les parents ayant plus d'expérience, se rendre disponible pour parler aux autres parents du regroupement et être à l'affût de candidates et candidats éventuels pour assurer la relève.

Ça vous semble raisonnable ? Qu'ajouteriez-vous à cette liste ?

De la même façon que vous vous travaillez à améliorer votre école ou votre conseil scolaire, une enseignante ou un enseignant qui choisit de franchir les étapes pour devenir directeur ou directrice d'école le fait pour apporter des changements positifs à l'école dans l'intérêt des élèves, des parents et du personnel scolaire.

Ce travail, dans l'intérêt de toutes et de tous, est la base du partenariat qui fera en sorte que les travaux de votre regroupement seront une force positive pour l'école et la communauté scolaire.

Le partenariat dans le respect des rôles de chaque personne !

En Ontario, le ministère de l'Éducation préconise la valorisation du rôle que les parents jouent sur la réussite et le bien-être de leurs enfants. On forme le personnel enseignant et les directions d'école à collaborer avec les parents pour mieux connaître les besoins, les forces et les personnalités de chaque élève.

RÔLE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Selon le *Règlement 298 sur le fonctionnement des écoles*, une direction d'école est responsable de façon générale de l'enseignement dispensé aux élèves de l'école, et de l'organisation et de l'administration de l'école (art. 11.1)¹⁸. La direction d'école est sous la supervision d'une surintendance au conseil scolaire, laquelle est responsable d'une famille d'écoles.

Si on suivait une direction d'école à la trace dans sa journée, on verrait que cette personne est une funambule qui jongle avec dix assiettes en même temps. En un avant-midi, la direction peut s'occuper autant de remplacer une enseignante ou un enseignant malade que d'une fuite d'eau dans les toilettes des garçons ou d'un parent mécontent au secrétariat.

Si vous suivez un peu les actualités en éducation, vous constaterez aussi que la direction d'école joue un rôle clé dans la mise en œuvre de tout changement important dans nos écoles.

CONSEIL D'AMIE



Chaque direction a son propre style de gestion et sa propre personnalité, mais tout le monde a besoin d'une petite tape dans le dos. Si vous avez raison d'apprécier votre direction d'école ou une personne du personnel enseignant, prenez le temps de lui écrire un courriel positif ou de le lui dire en personne. Cela peut faire une belle différence dans sa journée !

Le partenariat entre la direction d'école et les parents bénévoles

La direction d'école est tenue de consulter son CE. Le CE, en retour, peut présenter des recommandations à la direction de l'école et au conseil scolaire, par le biais du CPP.

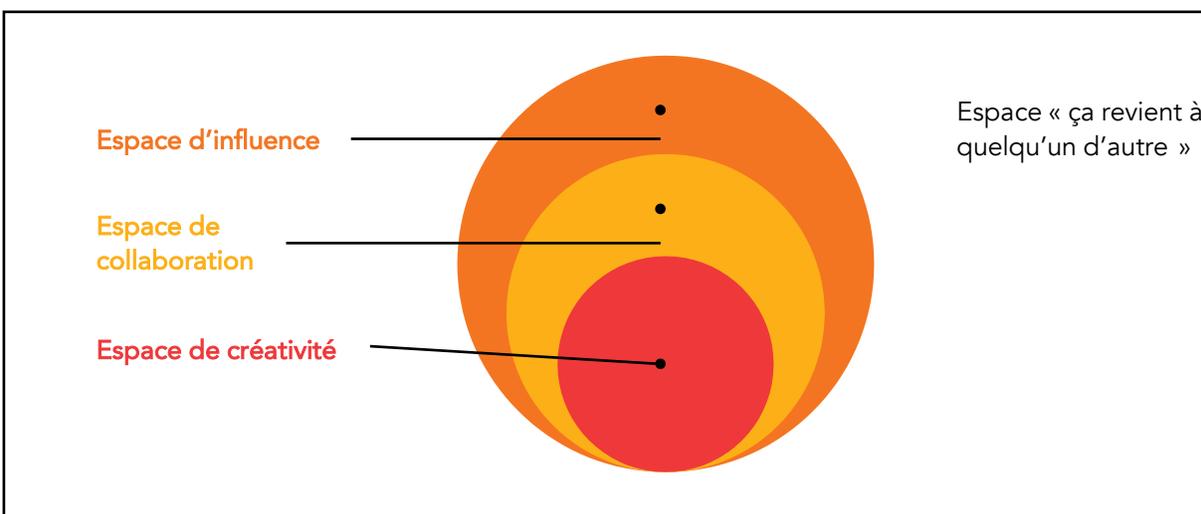
Comment amorcer le dialogue pour bâtir un partenariat ou le renforcer si on trouve qu'on a une compréhension différente des attentes ?

¹⁸www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900298?_ga=2.21848187.1560593227.1620585946-1994886776.1620585946

MISE EN PRATIQUE

Dans le module 1, je vous invitais à établir votre espace de liberté avec la direction d'école pour faire un plan en début de mandat et pour atteindre vos objectifs. Reprenons ce concept afin de préciser les contours de votre partenariat grâce au graphique ci-dessous, avec quelques exemples d'intervention du parent bénévole.

TABLEAU 14



L'espace « ça revient à quelqu'un d'autre » :

Il s'agit de l'espace en dehors du cercle. Ce sont les domaines qui ne sont pas de vos responsabilités en tant que parent bénévole. En voici des exemples :

- Aviser ou « coacher » un autre parent sur un problème entre une enseignante ou un enseignant et son enfant. On peut toutefois diriger le parent vers des ressources en ligne afin d'apprendre les meilleurs moyens de collaborer avec l'école pour soutenir l'apprentissage et la réussite de son enfant;
- Se prononcer sur la manière d'enseigner une matière. Vous êtes peut-être spécialiste en mathématiques, mais il n'y a aucune attente à ce que vous le soyez aussi en enseignement des mathématiques.

L'espace d'influence :

Il est ouvert à tous les parents de la communauté scolaire, y compris aux parents bénévoles. En voici quelques exemples :

- Se prononcer lors d'une consultation et d'un sondage envoyé par le CE;
- Parler de l'école avec son enfant et s'intéresser à ses activités et aux programmes scolaires;

- Montrer son soutien à l'école en participant à une activité parascolaire;
- Assister aux rencontres du CE.

L'espace de collaboration :

On peut voir l'espace de collaboration comme le regroupement de ce qui est clairement prévu dans le *Guide pour les parents des conseils d'école* ou du *Guide à l'intention des CPP*. C'est aussi le travail qu'on fait avec la direction (la surintendance) et d'autres partenaires. En voici des exemples :

- Assister régulièrement aux rencontres du regroupement et proposer des idées;
- Créer ensemble l'ordre du jour des rencontres du regroupement;
- Élaborer ensemble une nouvelle politique de l'école sur le recyclage;
- Participer à la planification et à l'exécution des activités (ex. : animer une activité avec la direction d'école comme, par exemple, le BBQ de fin d'année ou une soirée « rencontrez les enseignantes et les enseignants »);
- Lancer des invitations personnalisées aux parents que nous connaissons pour améliorer la participation aux rencontres du regroupement;
- Inviter de nouveaux parents (parents immigrants ou parents d'enfants de la maternelle, de la 7^e année ou de la 9^e année) à une rencontre d'information pour les nouvelles familles;
- Organiser une activité conjointement avec le CE de l'école secondaire dont on est l'école nourricière;
- Rechercher les occasions de collaborer avec d'autres groupes dans la communauté scolaire : direction, personnel enseignant, conseil étudiant (au secondaire), responsable de l'animation culturelle ou autres organismes francophones dans la communauté.

L'espace de créativité :

C'est l'espace où le regroupement propose des idées et fait preuve de créativité dans la conception d'activités visant la participation des parents. Si on vous dit : « Je ne crois pas qu'on n'ait jamais fait ça », c'est dans l'espace de créativité. Il est particulièrement important de bien s'entendre sur les attentes de part et d'autre. En voici des exemples :

- Proposer et concevoir des projets pour augmenter la participation des parents à l'école ou pour favoriser le bien-être des élèves;
- Proposer de nouvelles façons de recueillir des fonds pour l'école et concrétiser les idées;
- Proposer un atelier ou une conférence, réserver la conférencière ou le conférencier et lancer les invitations;

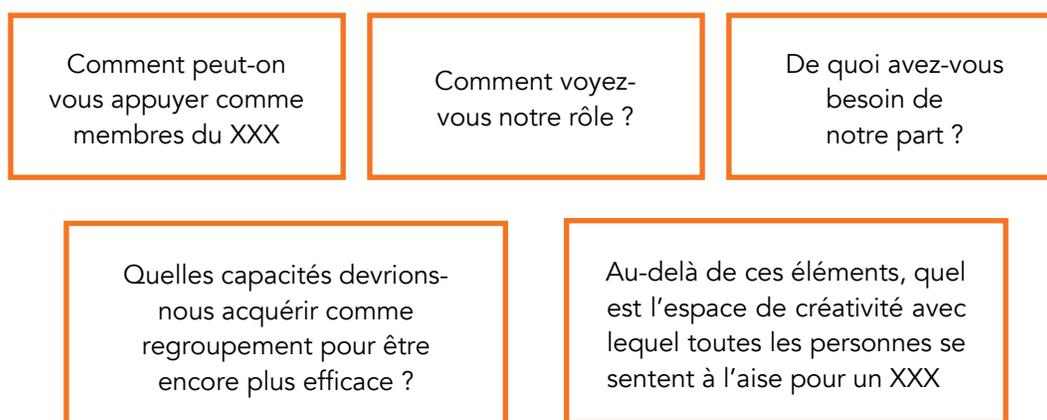
- Surveiller les offres d'ateliers proposés par des organismes tels que PPE et suggérer d'y participer en groupe;
- Explorer quelles activités et quels processus sont facilités ou améliorés par un outil virtuel, puis passer à l'action !

Si la direction d'école est nouvellement arrivée ou si le CE comprend plusieurs nouveaux membres, c'est encore plus important d'ouvrir le dialogue et d'établir une compréhension commune de nos objectifs.

Par où commencer ?

QUESTIONS POUR OUVRIR LE DIALOGUE ENTRE LA DIRECTION D'ÉCOLE ET LE CE

TABLEAU 15



Ça prend du courage et un peu de vulnérabilité, mais les efforts en valent la chandelle ! C'est une conversation qu'on peut avoir plus d'une fois. L'important c'est d'apprendre à se connaître et à se faire confiance. Pour y arriver, il n'y a rien comme de collaborer sur un projet conjoint. Ça aide aussi à être redevable pour les choses dont nous sommes responsables.

Pour exister pleinement dans l'espace de créativité, on doit aussi bien connaître son rôle, tout en gardant un état d'esprit positif et proactif.

UN REGROUPEMENT RÉACTIF OU PROACTIF ?

Quand vous pensez à votre regroupement, êtes-vous plutôt dans la colonne de gauche ou celle de droite ?

| RÉACTIF | PROACTIF |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nous ne pouvons rien faire. • Tout est décidé à l'avance. • Elles ou ils ne permettront pas que... • Je dois faire cela... • Je ne peux pas... • Si au moins... | <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont nos options ? • Je peux choisir une approche différente... • Je peux présenter cette idée... • Je choisis de faire cela... • Je préfère... • Je propose... |

Adapté de Covey, S. R. (2004). *Les 7 habitudes des gens efficaces*. Éditions Coffragants.

Si vous sentez que vous êtes davantage dans la colonne de gauche, la meilleure question à vous poser est : « Est-ce vrai ? » On peut faire beaucoup de présuppositions lorsqu'on s'engage dans un partenariat. Dans l'incertitude, le mieux est de valider nos présuppositions avec la direction et de poser des questions pour ouvrir un dialogue.

LE PARTENARIAT QUAND « ÇA BRASSE » UN PEU

Les écoles ne sont pas à l'abri des situations difficiles.

Quand une enseignante, un enseignant ou une direction adorée par les élèves et les parents quitte son poste ou prend sa retraite, ça ébranle. Ou encore lorsqu'une nouvelle directive du ministère de l'Éducation ne fait pas l'unanimité, ça peut susciter de l'incertitude, par exemple l'annonce de la construction d'une nouvelle école et d'un déménagement, ou une pandémie...

Une école ou un conseil scolaire, c'est un système en constant changement. Le temps investi pour engager les parents dans tout changement significatif facilite une transition sereine vers ce changement. C'est aussi ça, le partenariat.

L'essor et le rayonnement de nos écoles de langue française

Le partenariat efficace entre les parents bénévoles et la direction, mais aussi avec la communauté plus large autour de l'école, contribue au rayonnement des écoles, de la langue et de la culture francophones.

Pourquoi se priver de collaborer si ça peut contribuer à rendre notre école plus forte, plus accueillante et plus attrayante pour les futurs parents qui veulent une éducation en français pour leurs enfants ?

En milieu minoritaire, l'apport des parents est – et a été – particulièrement important pour le développement et le succès de nos écoles. Rien n'aurait été possible sans la contribution et l'engagement de parents convaincus et convaincants. Or, dans certains coins de la province, la lutte continue pour l'ouverture de nouvelles écoles francophones et pour que les écoles permettent d'offrir un enseignement en français équivalent à l'enseignement dans la langue de la majorité.

Il y a beaucoup à célébrer dans le fait d'avoir dans sa communauté une école de langue française pour nos enfants et ceux de nos voisines, voisins, amies et amis. Faisons notre possible pour veiller à son essor et à son rayonnement !

La gestion des écoles de langue française par la communauté francophone dans l'ensemble de l'Ontario est un phénomène assez récent. C'est en 1997, avec le Projet de loi 104, que le gouvernement provincial crée des conseils scolaires de langue française dans diverses régions de l'Ontario, tout en réduisant le nombre de conseils scolaires en province. Des conseils scolaires de langue française avaient vu le jour quelques années plus tôt dans la région d'Ottawa et à Toronto.

Pour un bon résumé de l'évolution de l'éducation en langue française en Ontario, lire : <https://aladecouverte.aefo.on.ca/l-enseignement/enseigner-en-ontario/l-education-de-langue-francaise-en-ontario>



ÇA VOUS EST ARRIVÉ ?

Parfois, notre entrée au CE est facilitée par une personne qui y siège déjà. On a quelqu'un qui peut nous prendre sous son aile; nous expliquer notre rôle, nos responsabilités et le jargon utilisé; puis nous présenter aux autres membres du regroupement.

Assez souvent, il faut se débrouiller et on tente de s'intégrer en posant des questions « naïves » et en montrant notre volonté de prendre des responsabilités.

Il se peut que la première réunion ait le même effet sur la recrue qu'un atterrissage forcé sur la planète Mars. Si vous êtes là depuis plus longtemps, la qualité de votre accueil est la meilleure garantie pour que la personne poursuive son engagement. Prenez le temps de

l'accueillir, de faire les présentations, de la jumeler avec une personne plus expérimentée, d'échanger ainsi que d'expliquer votre plan d'action et les politiques de l'école et du conseil scolaire.



EXERCER SON LEADERSHIP PAR LA PRISE DE PAROLE EN TANT QUE REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT

Il n'est pas nécessaire de penser ce qu'on dit, mais il faut penser à ce qu'on dit : c'est plus difficile.

– Jules Renard, auteur français

Contrairement à Jules Renard, je crois qu'il faut penser ce qu'on dit ET penser à ce qu'on va dire. Ce sera meilleur si on reste authentique !

Vous aimeriez que prendre la parole soit plus facile pour vous ? C'est un domaine où la pratique est le seul remède, qu'on passe par les Toastmasters ou qu'on pratique son texte devant un miroir.

Plusieurs d'entre nous parlent une langue (parfois deux) à la maison et une autre au travail. Être bilingue ou trilingue, c'est fantastique, mais parfois le cerveau est fatigué et ça nous joue des tours.

Si, comme moi, vous ne savez jamais quelle langue prendra le dessus quand viendra le temps de vous exprimer devant un groupe, je vous donne un truc. Si je sais que je dois m'exprimer en français dans une réunion importante en soirée, je vais vivre en français toute la journée. Je mets la radio en français dans mon bureau ou dans l'auto. Si je dois lire un texte ou parler à partir de mes notes, je relis le texte à voix haute plusieurs fois. Tout ça pour m'imprégner des sonorités de notre belle langue.

Un autre truc ? Écrivez ce que vous allez dire et relisez souvent en retenant bien les éléments principaux du message. Une fois sur place, faites-vous confiance et livrez votre message sans vos feuilles. Allez-y, vous avez toute la préparation nécessaire !



LES LIENS ÉCOLE-FAMILLE EN CONTEXTE PANDÉMIQUE ET VIRTUEL

La pandémie a rendu encore plus visible le fait que nos écoles ne peuvent remplir leur mission sans les familles. La transition vers l'école en ligne a mis en lumière des inégalités, entre autres sur le plan de l'accès à la technologie.

La recherche démontre que des relations authentiques et des liens de confiance sont les piliers sur lesquels les éducatrices et éducateurs ainsi que les familles s'appuient pour surmonter les obstacles.

Comme parent bénévole, quel rôle jouer pour garder de bons liens entre l'école, les parents et la communauté scolaire ?

- Gardez un esprit positif, Tout le monde travaille fort dans un contexte difficile;
- En période de changements constants, soulignez les bons efforts de communication du conseil scolaire et de l'école pour soutenir le maintien d'une routine, les communications et la persévérance dans l'apprentissage à la maison;
- Partagez avec la direction et les autres membres du conseil le genre de défis auxquels les familles font face et comment elles se débrouillent, particulièrement celles qui sont le plus affectées;
- Si la météo et les consignes le permettent, proposez à la direction d'école d'aménager de nouveaux espaces à l'extérieur pour rejoindre les parents. Ça pourrait se faire par le biais de réunions de CE dans des lieux inhabituels (parcs, stationnements, lieux publics, etc.). Tout le monde apporte sa chaise pliante !
- Facilitez la création de liens entre les agentes et agents de liaison communautaire des conseils scolaires et les « parents influenceurs » qui parlent les langues autres que le français et l'anglais, etc.

Inspiré de www.edweek.org/leadership/opinion-family-school-relationships-are-the-missing-link-in-covid-19-era-education/2020/10?cmp=soc-twitter-shr